

## **Bienvenue en EHPAD du Centre Hospitalier Départemental Vendée Site de Luçon**

### **EHPAD Centre Hospitalier Départemental Site de Luçon**

41 rue Henry RENAUD – BP 159 – 85407 Luçon CEDEX

Secrétariat des résidences Téléphone : 02 51 28 33 72

Télécopie : 02 51 28 34 90

Vous pouvez joindre par téléphone les cadres de santé des EHPAD,  
du lundi au vendredi

**EHPAD Pierre Martin** : 02 51 28 33 78

**EHPAD L'Olivier** : 02 51 28 33 79

**EHPAD Saint-Michel** : 02 51 28 33 99

**EHPAD La Roseraie** : 02 51 28 34 11



67-luçon-09-25-160g

**HÔPITAUX  
DE VENDÉE**



#### **DANS CET EHPAD, VOUS TROUVEREZ :**

- > une équipe pluridisciplinaire à votre disposition pendant votre séjour qui s'engage à vous prodiguer des soins de qualité
- > un véritable lieu de vie recréé pour vous sentir véritablement chez vous
- > un accompagnement attentif et constant
- > une dimension des soins se voulant d'ordre relationnel et familial, dans laquelle le confort et le respect de la personne sont une priorité

**HÔPITAUX  
DE VENDÉE**





## Votre séjour au sein de l'EHPAD

Résidence Pierre Martin, Résidence l'Olivier, Résidence Saint-Michel et Résidence la Roseraie

### Les conditions de séjour et de soins

Votre entrée est prononcée sur avis de la commission d'admission. Nous vous conseillons de prendre contact avec le cadre de santé pour mieux vous connaître, vous présenter les lieux, l'équipe, le fonctionnement et répondre à vos interrogations.

Le médecin prend en charge vos problèmes de santé et en assure le suivi. Il reste à votre disposition pour des entretiens et/ou des conseils.

Une équipe pluridisciplinaire assure vos soins et vous aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne. Elle peut faire appel à d'autres professionnels pour une prise en charge plus spécifique (médecins spécialistes, diététiciennes, équipe du Centre Médico-Psychologique, Équipe Mobile de Soins Palliatifs, psychologue).

### Les démarches administratives

Le secrétariat des résidences se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment de la direction, situé à gauche à l'entrée du Centre Hospitalier. Le personnel peut vous conseiller pour la gestion administrative et financière de votre dossier, avant votre admission et pendant votre séjour.

Le secrétariat est ouvert aux usagers de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre le cadre de santé de la résidence. Vous pouvez également contacter les représentants des familles du conseil de la vie sociale.

En cas de réclamation, nous vous invitons à prendre contact avec la cellule juridique du CHD Vendée par courrier :

Département Territorial de la Qualité des Parcours de Soins et du Management des Organisations  
Centre Hospitalier Départemental  
Les Oudairies - 85925 La Roche-sur-Yon Cedex 9

### La chambre

Vous disposez d'une chambre individuelle avec un mobilier adapté et équipée d'un cabinet de toilette et WC accessible aux personnes à mobilité réduite. Afin de personnaliser votre chambre, vous pouvez apporter du mobilier personnel dans la limite des possibilités notamment télévision, téléphone et objets de décoration.

### Les prestations hôtelières

**LES REPAS :** en fonction des résidences et de votre état de santé, vos repas vous seront proposés soit en chambre, soit en salle à manger. Vous avez la possibilité de partager le déjeuner avec vos proches dans les conditions définies par le règlement de fonctionnement.

Petit-déjeuner	à partir de 7 h
Déjeuner	à partir de 12 h
Goûter	à partir de 15 h 30
Dîner	à partir de 18 h 15

**LE LINGE :** vous devez apporter vos effets personnels. Le marquage tissé sera assuré par l'établissement dans les trois semaines suivant votre entrée, non marqué pour les hébergements temporaires. Tout le linge hôtelier est fourni par l'établissement.

L'ensemble du linge personnel est entretenu par le centre hospitalier : cette prestation est comprise dans le coût de l'hébergement.

**LES OBJETS PERSONNELS :** les objets personnels et de valeur (bijoux, montre, argent liquide, etc.) restent sous votre responsabilité ou celle de votre famille. En aucun cas le service ou l'établissement ne pourra être tenu responsable de la perte ou du vol de ceux-ci.

### Les communications avec l'extérieur

**COURRIER :** vous avez la possibilité de recevoir et d'expédier du courrier du lundi au vendredi. Pour un service plus efficace : demandez à vos correspondants d'indiquer l'adresse suivante en précisant le nom de la résidence et le numéro de la chambre.

Exemple : Nom de la personne

Nom de la résidence et numéro de la chambre  
CHD - Site de Luçon - BP 159 - 85407 Luçon Cedex

**TÉLÉPHONE :** une ligne téléphonique directe est disponible dans chaque chambre avec possibilité d'être appelé gratuitement, si toutefois le résident veut conserver son numéro de téléphone personnel, il peut conserver sa ligne privée, les frais inhérents à ce branchement seront à sa charge auprès de son opérateur. Les téléphones sont à fournir par le résident ou sa famille/son représentant légal.

**PRESSE :** vous avez à disposition le point presse à l'accueil du pavillon Delorme ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h à 17 h.

Les résidents peuvent bénéficier de la livraison du quotidien régional du lundi au samedi.

**VISITES :** vos parents et amis peuvent venir vous voir, de préférence l'après-midi.

**SORTIES :** vos proches peuvent vous accompagner à l'extérieur pour quelques heures. Un fauteuil roulant peut vous être prêté.

### Les services disponibles par l'intermédiaire de l'équipe soignante

- > le pédicure,
- > les représentants des différents cultes (vous êtes libre de participer à l'exercice du culte de votre choix et de faire appel au représentant de votre religion),
- > la coiffeuse.

### Le conseil de la vie sociale

Cette instance vous associe, ainsi que votre famille et les représentants du personnel à la vie de l'établissement. Elle donne son avis et peut faire des propositions sur toute question concernant le fonctionnement des EHPAD.

Coordonnées du président du conseil de la vie sociale :

M. ou Mme le Président du CVS  
Site de Luçon  
41 rue Henri RENAUD - BP 159  
85407 Luçon Cedex

### L'animation et les loisirs

Nous vous proposons le maintien d'une vie sociale par le biais d'activités, sorties, repas d'anniversaire, ateliers mémoire, cuisine...

Vous disposez de TV dans la salle à manger et les salons. L'animation est assurée en collaboration avec l'équipe soignante par des animatrices présentes du lundi au vendredi.



*Vous êtes dans un lieu de vie où les équipes vous accueillent et se tiennent à votre disposition tout au long de votre séjour.*